

# Le dispositif Prescri'forme

## Le sport sur ordonnance, en place depuis octobre 2022

Depuis octobre dernier, la communauté d'agglomération Val Parisis s'est engagée dans le dispositif Prescri'forme. Des éducateurs sportifs ont été formés aux activités aquatiques et terrestres adaptées pour les personnes atteintes d'affections longue durée.



Ce programme permet aux patients de tout âge, sur prescription médicale, d'avoir accès à un accompagnement leur permettant de pratiquer une activité adaptée répondant à leurs besoins spécifiques. Des séances de bilan sont réalisées au début, au milieu et à la fin du suivi afin de déterminer les améliorations et les bénéfices obtenus avec le programme.

Trois centres aquatiques du réseau Val Parisis Piscines proposent ainsi des séances de sport aquatique et de fitness en salle, adaptées et encadrées : les Nymphéas du Parisis à Pierrelaye, la piscine intercommunale à Taverny et les Grands Bains du Parisis à Herblay-sur-Seine.

## Le sport sur ordonnance, un succès dans les piscines Val Parisis

Aujourd'hui 36 patients bénéficient de Prescri'forme. Ils assistent tous à au moins une séance par semaine et les progrès sont visibles. « Entre l'attitude posturale, affective et motrice il y a d'énormes bénéfices » nous confie Bernard après seulement 3 mois d'accompagnement. « Le sport a un intérêt physique et il agit de manière positive sur le moral et la confiance en soi » affirme Laurène qui suit ce programme depuis maintenant 8 mois.

Les éducateurs mettent l'accent sur le physique et la sécurité lors des exercices mais ont un rôle important aussi sur le bien-être des patients. Leur bienveillance et leur compréhension sont essentielles pour garantir l'efficacité du dispositif.

Contact

Renseignements :

Auprès des Grands Bains du Parisis, centre aquatique d'Herblay-sur-Seine

avec Kevin Le Mouël - 01 30 40 27 80

Liens utiles

[Le sport sur ordonnance qu'est ce que c'est ?](#)